



## SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -  
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 31 OCTOBRE 2013

### 2013-30 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille treize, le jeudi 31 octobre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 25 octobre 2013, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 16  
Votants : 16

**Titulaires présents :**

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte  
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet  
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire  
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire  
Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay,  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

**Suppléants présents:**

Monsieur Pierre SEVEC, délégué du collège électoral Pornic

**Excusés:**

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,  
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu,  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

**Secrétaire de séance :** Jean-Paul LOYER

**Délibération affichée :** le 4 novembre 2013

**Transmis au contrôle de légalité :**

## **2013-30** MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Deux collaborateurs du SYDELA ont passé avec succès des examens professionnels en vue d'obtenir un avancement de grade.

Le comité, après en avoir délibéré, compte-tenu de la manière de servir de ces deux agents et du caractère évolutif des emplois occupés, décide d'ouvrir les postes correspondants au tableau des effectifs :

- Un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- Un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Bernard CLOUET



**Annexe à la délibération du 31 octobre 2013  
Modification du tableau des effectifs**

	<b>Grade</b>	<b>Cat</b>	<b>Postes ouverts Délibération 27 septembre 2012</b>	<b>Proposition d'évolution</b>	<b>Postes ouverts Délibération 31 octobre 2013</b>
<b>Secteur technique</b>	Ingénieur Principal	A	2		2
	Ingénieur	A	3		3
	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	4	+ 1	5
	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	11		11
	Agent de maîtrise	C	2		2
	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	2		2
<b>Total secteur technique</b>			<b>24</b>		<b>25</b>
<b>Secteur administratif</b>	Attaché principal	A	1		1
	Attaché	A	2		2
	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1		1
	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	2		2
	Rédacteur	B	3		3
	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	2		2
	Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	C	3	+ 1	4
	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	5		5
				<b>19</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>43</b>		<b>45</b>